



3^{me} Année

N° 28

17/4/1975

Le N° : 12 F

Impr SMETS, Blegny - tél. 87.40.76.

Magazine

BLEGNY INITIATIVES

Le Mensuel d'Informations Générales et Régionales de l'A.S.B.L. BLEGNY INITIATIVES.

Rédaction : 26, rue de la Station, Blegny-Trembleur Tél. 87.46.79
Localités desservies : Barchon, Blegny, Bolland, Cerexhe-Heuseux, Dalhem, Feneur, Housse, Julémont, Mortier, Saint-André, Saint-Remy et Trembleur.

BLEGNY-TREMBLEUR

5.2.0.1 | 9 | 7

Publicité et Annonces :
47, rue de l'Institut, Blegny-Trembleur Tél. 87.40.26

Editeur responsable :
Clément GODINAS, rue de la Station, 26
Les collaborateurs sont responsables de leurs écrits.

editorial

La colline cachait la montagne...

A peine le train avait-il franchi la gare de Bâle que les enfants impatients s'écrasaient le nez à la vitre du compartiment et scrutaient dans le matin givré de février l'horizon flou qui ne voulait pas se découvrir. La même question revenait toutes les cinq minutes :

« Monsieur! Quand verra-t-on les montagnes ? »

Et pour la vingtième fois, je répétais : « Pas avant le lac de Zürich ! » Les nez restaient collés ; l'impatience grandissait.

Enfin ! le lac !
De l'autre côté, une colline. Une simple colline come on en voit des dizaines dans notre pays de Herve. La déception s'inscrivit en lettres majuscules sur les petites figures. Plusieurs s'assirent en disant qu'il ne valait pas la peine de venir en Suisse pour voir

cela. Mais d'autres persévérèrent et en furent récompensés car de derrière la colline surgirent des sommets alpins enneigés et resplendissant sous un soleil magnifique.

Souvent, nous aussi, ne sommes-nous pas comme ces enfants. Nous nous en tenons au premier aspect sans nous donner la peine de voir plus loin.

Telle personne est jugée au premier coup d'œil...

Telle intention est cataloguée dès avant qu'elle ne soit exprimée.

Allons ! Gardons-nous des jugements précoces et téméraires et regardons chez nos semblables si au-delà de la première impression nous ne découvrirons pas des richesses cachées car là aussi, très souvent, la colline cache la montagne.

G. Guyot.

Par la réputation de ses marques

La MAISON

LEHANE

vous donne toutes les garanties pour l'achat de vos **CHAUSSURES** et par son atelier perfectionné, un service « réparation » assuré

11, rue du Collège — VISÉ

Tél. 79.13.09

47, rue Entre-deux-Villes — BLEGNY

Tél. 87.45.18

APRÈS TRANSFORMATIONS, LES

Meubles Collard-Deliège

vous informent qu'ils ont ouvert une nouvelle SALLE D'EXPOSITION

GRAND CHOIX DE MEUBLES — STYLES ET MODERNES

Matelas des plus grandes marques : **Epeda, Pirelli, Recor**

Les nouveaux sommiers **Lattoflex** et **Pirflex**

Cuisines américaines

ENTRÉE LIBRE

PLACE DU VILLAGE — MORTIER

Tél. 87.40.57

WISE TEXTILES

23, rue Haute, VISÉ

En Réclame

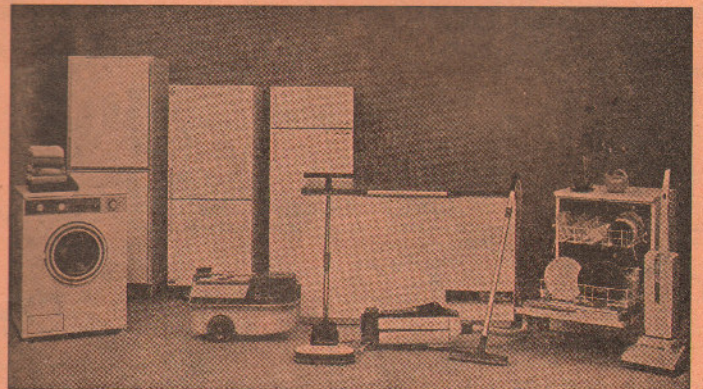
SOUS-PULLS Hommes et Dames

9 coloris, au lieu de 225 : **150,-**

Sous-Pulls Enfants : **125,-**

Du choix ! De la qualité ! Des prix !

Electrolux



Georges et José GROSJEAN s.p.r.l.

Rue Entre-deux-Villes, 2 — BLEGNY Tél. 87.40.54

RADIOS — T.V. — ELECTROMÉNAGER — MATÉRIEL ELECTRIQUE

FACILITÉS DE PAYEMENT
Dépannage dans les 24 h.

Ouvert le dimanche matin

Si vous avez des problèmes financiers à résoudre, CONSULTEZ-NOUS, nous vous rendrons visite

LE BUREAU DE LA S.N.C.

PIERRE NIHANT & CIE

Chemin de Rabosée, 13, à SAIVE Tél.: 62.74.33 et 62.72.56

met à votre disposition : SON EXPERIENCE - SA RAPIDITE - SA DISCRETION

Société en nom collectif fondée en 1957

Si vous avez un achat à financer (auto, articles ménagers, etc.) nous vous communiquons ci-dessous les modalités légales de remboursement.

Nouvelle réglementation à partir du 14-1-1975

	Acompte	Délai	Prêts personnels	Délai
Autos neuves :	45 %	24 mois	5.001 à 10.000 F	10 mois
Autos plus de 2 ans :	40 %	16 mois	10.001 à 20.000 F	12 mois
Autos moins de 2 ans :	40 %	18 mois	20.001 à 70.000 F	15 mois
Vélocycles - motos :	35 %	16 mois	70.001 à 100.000 F	18 mois
Appareils ménagers :	25 %	20 mois	Plus de 100.000 F	21 mois

Les commerçants, professions libérales, agriculteurs ne sont pas soumis à cette réglementation et peuvent obtenir des durées allant jusqu'à 60 mois lorsque le prêt est destiné à des fins professionnelles.

Prêts Hypothécaires premier et deuxième rangs * Consultez-nous

Assurances toutes natures - Auto - Moto - Vélo

NOTRE SOUTIEN A BLEGNY-INITIATIVES

BUREAU D'EXPERTISES
FISCALES ET COMPTABLES

Fiduciaire CHAINEUX

52, rue de l'Institut
Blegny-Trembleur



la maison des Jeunes

BLEGNY
sur la lune

avec une conférence sur l'espace

Le vendredi 25 avril, à 20 heures, la Maison des Jeunes de Blegny-Trembleur accueillera comme conférencier un spécialiste de l'exploration spatiale, Théo Pirard, Blegnytois depuis peu, M. Pirard est professeur d'Histoire et journaliste pour les questions relatives à la découverte et à l'utilisation de l'Espace. A trois reprises, il a visité les centres de la NASA aux Etats-Unis et a vécu à Cap Kennedy et à Houston le déroulement de deux missions lunaires (Apollo 13, en avril 1970 et Apollo 15, en juillet 1971). De partout dans le monde, il est tenu au courant des activités concernant le domaine du Cosmos. Il collabore à plusieurs périodiques, notamment au mensuel spécialisé belge « Aviation et Astronautique », dont il est l'un des rédacteurs.

Qu'est-ce que la recherche spatiale signi-

fie dans notre vie de tous les jours ? Tel sera le sujet abordé au cours de cette soirée « Exploration du Cosmos ». Théo Pirard nous fera revivre avec passion et avec des diapos, film, documents sonores les grands moments de la Grande Aventure de l'Homme à la conquête de l'Univers. Il nous fera comprendre ce que la recherche spatiale a déjà apporté et pourra encore apporter à l'amélioration de la vie sur Terre. Il envisagera, pour terminer, l'avenir de cette exploration du Cosmos, un avenir qui est d'ores et déjà en préparation.

Alors, si le cœur vous en dit de faire la connaissance de la base de Cap Canaveral, de partir à la découverte de l'Univers qui nous entoure, ne manquez pas le rendez-vous spatial de ce 25 avril, au local des jeunes de Blegny !



gymnastique

La soirée de gymnastique du 22 mars écoulée fut une parfaite réussite à tout point de vue, grâce à nos dévoués monitrices et moniteurs, nous avons passé une agréable soirée.

Le nombreux public assistant à cette manifestation a pu se rendre compte des progrès enregistrés par tous nos gymnastes, que ce soient garçons et filles, ils se soumettent de tout cœur au dur entraînement de la pratique très exigeante de la gymnastique.

Un petit retour en arrière pour vous entretenir des résultats enregistrés par nos 6 représentantes à la compétition qu'elles ont disputée à Fexhe-le-Haut-Clocher le 9 mars dernier. A cette occasion, un car complet se déplaça pour encourager nos représentantes qui recueillirent de nombreux bravos de l'assistance de Fexhe-le-Haut-Clocher qui, soit dit en passant est un public très sympathique.

Ce fut une rencontre amicale sûrement, mais combien disputée, dans un esprit de

saine distraction mais où l'objectif était surtout de se distinguer et de récolter un maximum de points.

Notre section remporta la palme avec les 1^{er}, 3^{es}, 5^{es}, 6^{es}, 8^{es} et 11^{es} places et avec un avantage de 30 points seulement, c'est vous dire si la lutte fut serrée et les places chères.

Nos représentantes étant dans l'ordre alphabétique Debrugge I., Diet N., Fontaine M.F., Higny I., Leruth N., Wallon C.

Une rencontre à titre de revanche est prévue pour le samedi 15 novembre à 14 heures à laquelle vous serez tous conviés.

Le Comité de la Gymnastique prévient les parents que les cours de gymnastique se termineront le 31 mai, ceci afin de faciliter la préparation des examens scolaires, mais par contre ils reprendront le samedi 2 août aux heures prévues par une circulaire qui sera envoyée à tous les parents.

Le Comité.

Toute la gamme « SIMCA »



Au GARAGE

THOMASSIN

GRAND CHOIX DE VOITURES
D'OCCASIONS

BLENGY-TREMBLEUR

Tél. 87.41.08

Joseph BATTICE-GRAILET

CHAUSSURES
ARTICLES DE SPORT

32, rue Entre-deux-Villes — BLENGNY

Tél. 87.47.46

MOINS CHER

COMETANE passe chez vous un jour par semaine, s'adapte à toutes les installations.

Comment épargner votre argent.

Quel prix payez-vous actuellement ?

Des chiffres qui parlent :

Tous nos prix s'entendent T.V.A. incluse.

47 kg. de propane	655	690	180
-------------------	-----	-----	-----

Caution remboursable intégralement

18 kg. de propane	250	270	caution 400
13 kg. de butane	172	187	250
20 kg. de butane	266	286	400

CONSULTEZ-NOUS POUR LE GAZ EN VRAC

Maison GREGOIRE

INSTALLATIONS CHAUFFAGE AU GAZ — PLOMBIER - ZINGUEUR

7, rue de Heuseux — BARCHON

Tél. 87.41.80
TOURNEE REGULIERE

Des plats bien cuisinés
Une ambiance agréable
Des bons vins

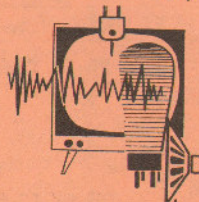
vous trouverez tout cela

Au petit Vatel

BLENGNY

Tél. 87.40.05

- ★ Installations Electriques
 - ★ Appareils ménagers
 - ★ Spécialiste Radio - T.V. noir et blanc - couleur
- Dépannage dans les 24 h.



P. VINCENT et Fils

Rue Supexhe, 229

Saint-Remy tél. 041/87.43.44

CAISSE
D'ÉPARGNE
ippa

s.a. - caisse d'épargne privée fondée en 1903

Pour un placement avantageux, pour tous crédits et pour des services qui vous feront gagner du temps, vous pouvez faire confiance à :

M^{me} René BAGUETTE-LEVAUX, rue André Ruwet, 62 BLEGNY
Tél. 041/87.46 90

M^{me} Yves VANHAEREN-THOMASSIN, rue de Fafchamps, 60 BLEGNY

QUAND IL S'AGIT D'ARGENT : IPPA
s.a. — caisse d'épargne privée fondée en 1903

SAINT-REMY

A la guinguette, rue G. Wilket

SAMEDI 17 MAI à 21 h.

Grand Bal du Bourgmestre

avec **Bob Mans** et son sextet

Réservation : 87.44.07

DIMANCHE 18 MAI à 19 h. 30

LA REVUE DU RIRE :

Titine à Sint-R'meye

avec **Henriette BRENU** — **Jacques RONVAUX**
et la Troupe du TROCADÉRO de Liège



**cercle
culturel**

Vendredi 2 mai à 19 h. 30

Art, spectacle et technique à l'honneur
Monsieur L. Renson nous présente
« Alsace, terre de couleurs et de contrastes ».

Ce montage sonorisé de diapositives n'a rien d'une conférence mais se déroule en un spectacle son et lumière d'une qualité technique et artistique de la meilleure veine.

En début de soirée

Projection du film
« Opération 2.000 arbres »
à Blegny-Trembleur.

Ce film a été réalisé lors des plantations 1973 et 1974, nous aurons l'occasion de redécouvrir notre village et d'assister au déroulement des opérations.

Les planteurs auront l'occasion de se revoir à l'action.

A Fafchamps, à la Fontaine, au Vicinal, rue de l'Institut, à Sougné, à Gobcé, à Trembleur, à Booze, etc. partout les bonnes volontés étaient présentes et nous sommes heureux de pouvoir vous le montrer dans ce film.

Invitation cordiale à tous.

Notre soirée Diarama est placée sous les auspices des Affaires Culturelles de la province de Liège.

Vendredi 18 avril à 19 h. 30

Ciné-Club

« Pat Garrett et Billy le Kid »

Un excellent western musclé et viril qui permet à Sam Teekinpah d'affirmer sa double vocation de moraliste et d'historien.

Amicale de l'Ecole Moyenne de l'Etat
Blegny-Trembleur

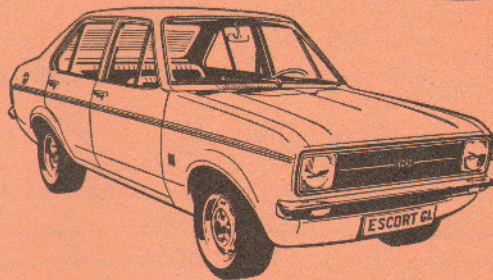
TOMBOLA « CLASSES DE NEIGE »

Liste des numéros gagnants

17819	12070	2033	7676	4018	1299	7815
4817	19298	2303	12144	18549	12962	20331
2725	10042	10473	7597	15449	11606	13272
14870	7383	4930	17534	17932	7768	5563
8140	19813	10830	6485	3255	11435	10139
11439	13737	12904	2958	15943	1312	14458
17512	6345	3050	8154	13955	8523	16053
8279	1872	14330	5098	6703	20592	16295
8436	15834	17936	18266	12177	14119	17727
3657	3209	13176	17067	2767	13844	2129
2224	11227	15028	4834	19476	2885	9837
19021	7748	6302	12633	11850	18885	12261
12415	18914	2552	18458	4540	17888	8952
6878	17828	10176	4726	2036	5091	3011
15176	3044	3164	17830	7102	16275	16352
4399	1467	4607	9359	6266	11049	18459
11662	3947	9567	18485	13405	13420	16283
15922	11989	1526				

Les lots sont à réclamer à l'économat de l'E.M.E. (M. Thans) jusqu'au 30 avril 1975 de 9 h. à 12 h. excepté le samedi.

La nouvelle **ESCORT** est
arrivée à l'agence



Garage **Henri LEVAUX** s.p.r.l.

Tél. 87.41.01

BLENGNY-TREMBLEUR

POUR VOS ARTICLES DE SPORTS

Popeye PITERS

RUE ST-GILLES, 112

4000 LIÈGE

Tél. : 041/23.36.69

Entreprise de PLAFONNAGE - CIMENTAGE, CHAPE, CREPIS

Michel BOURDOUXHE

79, rue Entre-deux-Villes
4570 BLENGNY-TREMBLEUR

Tél. 041/87.47.87



▽ PAS DE FEMME COQUETTE
▽ SANS COIFFURE PARFAITE

Suzy haute
coiffure

Exclusivité des produits MARGARET ASTOR
Perruques et postiches OLIVIA GARDEN

19, place Ste-Gertrude BLENGNY

Tél. 87.47.37 Privé 87.48.16

CARROSSERIE CLOES

Fondée en 1907

TOLERIE PEINTURE

Réparation et transformation
de Camions et Voitures
Constructions métalliques
et en métaux légers
Produits d'entretien pour carrosserie

37, Place Ste-Gertrude, Blegny
Tél. 87.41.88

Motos YAMAHA

Distributeur officiel pour la province
de Liège des Motos de Cross de 125 à
360 cc.

Vélocitateurs
FLANDRIA et GARELLI

GARAGE

Michel
RICHARD

Rue Entre-deux-Villes, 28
BLENGNY Tél. 87.40.45

Oubliez votre ligne et venez tous vous régaler à la

PÂTISSERIE - BOULANGERIE

M. COLSON

39, rue Chienrue — MORTIER
(face à l'Eglise)

Tél. 87.46.63

Grande Pâtisserie Fine — Spécialité Tarte au riz et Brioche
Tarte aux fruits s/laçon

Ouvert le dimanche jusqu'à 13 h.

Lundi fermeture hebdomadaire



Coiffure
Noël RENSONNET

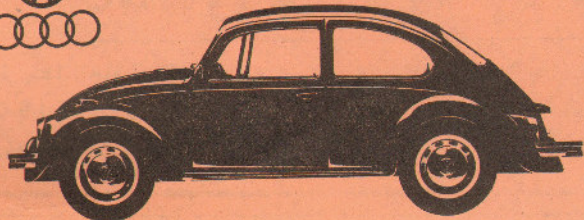
14, Village — 4511 BARCHON
Tél. 87.41.17

Ouvert de 9 à 12 heures et de 13 à 19 heures

Mardi, mercredi, jeudi avant-midi SERVICE NORMAL
Jeudi après-midi, vendredi, samedi : RENDEZ-VOUS



Concessionnaire officiel **VW - Audi - NSU**



Etablissements **PAISSE**

S. P. R. L.

Avenue Albert 1^{er}, 34 — VISÉ

Tél. 79.11.72 - 79.19.41

Jos. NIBUS

TOUTES ASSURANCES
FINANCEMENTS — PRÊTS

EN 24 HEURES

10.000 en 12 mois = 901 F

20.000 en 12 mois = 1.802 F

50.000 en 24 mois = 2.423 F

70.000 en 36 mois = 2.406 F

100.000 en 36 mois = 3.437 F

RAPIDITE ♦ DISCRETION

47, rue de l'Institut — BLEGNY

Tél. 87.40.26

Maison des Jeunes de BLEGNY

Samedi 3 mai 1975 à 20 h. 30

Grande SOIREE DANSANTE

avec le disc-jockey

THREE MEN SOUND

Joie - Ambiance - Gaieté

Invitation cordiale à tous

Cerexhe-Heuseux

Après cinq ans, on peut parler de tradition ! Alors, c'est une tradition qu'en avril la Société de Gymnastique (Section de l'A.S.B.L. « Au Bienvenu ») organise son activité publique.

Cette année, comme en 1973 déjà, elle invite la population à « sortir » : le printemps sera là tout à fait et il suffira d'un rien pour se laisser entraîner à ce « Rallye pédestre de la Gymnastique », un rallye sur mesure (10 ou 25 km.), dans la verdure, par des sentiers et chemins tranquilles, loin de la pollution !

C'est l'occasion de rappeler que Cerexhe-Heuseux a créé cette Société en mai 1970 ; dès la première année, le nombre de participants était élevé. Cette année encore, quelque 130 personnes fréquentent régulièrement les cours. On fait plus que s'y dégourdir, croyez-moi ! Nous avons vu les prestations de

1971, 72 et 74...

Le minimum d'engins du début est vite devenu bien plus qu'un minimum. Derrière la salle, on prépare actuellement la construction d'une salle en matériaux durs : elle permettra la pratique de sports tels que le volley et le basket. Voilà qui donnera aux jeunes, et à ceux qui désirent le rester, une base d'infrastructure sportive.

Bien sûr, on fusionne et les installations et sociétés des centres proches accueillent volontiers nos jeunes. Mais réunir 130 gymnastes réguliers sur une population de 800 habitants justifie bien qu'on soutienne cette activité locale...

Alors, si ça vous dit, un samedi au vert, au calme, en avril... ? « D'accord. Ça m'dit ! »

C. H.



1974 - 1975

Quelques Chiffres

Le rideau vient de tomber sur la saison 1974-75 de Basket-ball, et sonne maintenant l'heure du bilan. Bilan positif puisqu'il se solde par la conquête du titre et l'accession à l'étage supérieur.

Mais plus encore que le résultat, la façon dont il a été forgé témoigne de la suprématie de l'équipe blegnytoise.

Tout d'abord, et c'est sans doute un record en son genre, seize joueurs ont contribué au succès final. Aligner en équipe fanion suffisamment de joueurs pour former trois équipes complètes sans pour autant connaître une baisse de régime prouve à suffisance la richesse de notre effectif. Remercions donc N. Liedtke, J. César, R. Fraigneux, P. Grégoire, J.P. Heine, R. et J. Delcomminette, P. Castro, G. Deckers, C. Deby, N. Lejeune, J. Frischen, J.P. et G. Thill, A. Califice et P. Rossijs pour leur brillante saison.

Les chiffres aussi sont éloquentes, 1512 pts marqués, 885 pts reçus soit une moyenne par match de 84-49, les jaunes et verts se montrant presque aussi intransigeants à l'extérieur

702-385 (moyenne 78-43) qu'en leurs propres installations 810-509 (moyenne 90-55).

Enfin, sans vouloir minimiser le rôle des distributeurs qui font souvent la passe décisive, saluons la performance de nos réalisateurs avec bien sûr à leur tête Norman Liedke qui avec 595 points (moyenne 33,1) est un des meilleurs marqueurs du championnat provincial. Suivent alors G. Deckers 197 points (18), R. Delcomminette 170 (10,6), P. Castro (qui joue pourtant à la distribution) 121 (7,6) et J. César 115 (9,6).

Le classement des équipes

Blegny	18	18	0	0	1512	885	36
Fléron	18	15	3	0	1063	693	30
Bressoux	18	14	4	0	1182	896	28
Visé	17	10	6	1	972	854	21
Wandre	18	9	8	1	1077	965	19
I. Liège	18	5	12	1	1007	1138	11
Cheratte	16	5	11	0	806	902	10
St-Remacle	18	4	12	2	895	1078	10
Oupeye	17	3	1	31	731	1135	7
Retinne	18	2	16	0	688	1387	4

La Pétanque Blegnytoise

Règles indispensables au Jeu (suite)

Le premier joueur, tiré au sort, lance le cochonnet à une distance comprise entre 6 et 10 m. ; il doit être visible du cercle et se trouver à plus de 50 cm. d'un obstacle.

Celui qui a lancé le cochonnet pointe la première boule, un adversaire joue à son tour. A partir de ce moment, c'est à l'équipe perdante, celle dont la boule ne « tient » pas, de jouer, soit en se plaçant mieux que l'adversaire « en pointant », soit en chassant pour prendre sa place « en tirant » ou encore en tirant le cochonnet pour le rapprocher de ses propres boules. Elle jouera tant qu'elle n'aura pas repris l'avantage, jusqu'à épuisement de toutes ses boules. L'équipe qui tient déjà, place au mieux celles qui lui restent.

Les points se comptent lorsque toutes les boules des deux équipes ont été jouées. C'est au vainqueur de relancer le cochonnet.

A. B.

UNE DATE A RETENIR :

le dimanche 4 mai à 13 h. 30

dans l'enceinte de l'Ecole Moyenne de l'Etat

GRAND TOURNOI PROVINCIAL DE PETANQUE

avec la participation assurée des meilleures triplètes.

Entrée gratuite. Invitation cordiale à tous.

Résultat général des tournois d'hiver

1) Bastin L., Gillet H., Gillet Y. — 4) Florio S., Collette M. — 6) Geron D., Cuvelier A.M., Remy L. — 9) Janiki L. — 10) Cuvelier R. — 11) Hendrick H. — 12) Remy F. — 13) Hubert Ch. — 14) Marino — 15) Piron D. — 16) Bonboire Y., Tewissen L. — 18) Straet J.-L. — 19) Allard G. — 20) Ferri E. — 21) Henry F. — 22) Staveau Th. — 23) Dedyard J. — 24) Pironnet G. — 25) Staveau J. — 26) Veris — 27) Nihant F. — 28) Delsème H. — 29) Beckers Th. — 30) Henrard A. — 31) Henrard J.-Cl.

Comme Eddy Merckx qui a dédié sa victoire au Tour des Flandres à notre ami Joseph Bruyère, Blegny-Initiatives lui dédie son journal en lui souhaitant un prompt rétablissement.

GARNET BLEGNYTOIS

MARIAGE :

— Lejeune Nelly, rue Fafchamps, 61 et De-gueirdre Célestin de Retinne, le 15 mars.

DECES :

— Prégardien Huberte, épouse Simonis, rue J. Prégardien, 104, le 24 février.

— Leclerc Dieudonnée, épouse Leenders, rue de Booze, 24, le 10 mars.

NAISSANCES :

— Perick Marie-Ange, rue de l'Institut, le 10 mars.

— Henkens Muriel, rue Trou du Loup, le 14 mars.

Ami sportif, depuis quatre ans déjà, tu ne l'ignores pas, il n'est plus nécessaire, si tu veux jouer au football, d'encourir la colère légitime de tes voisins fermiers.

Un club, en effet, existe depuis lors ici dans ton village, et peut-être te souviens-tu de l'époque héroïque, où chaque soir, route des Sarts, on voyait, à la lueur des phares de voitures, les ombres de nombreux dévoués, travailler d'arrache-pied pour doter notre commune d'un terrain.

Quatre ans après, le S.L. MORTIER n'est pas encore aussi célèbre que l'Ajax ou le Bayern de Munich mais il faut un début à tout.

Et puis, entre nous, avouons-le, nous ne sommes pas aussi gourmands. Ce qui nous importe surtout, ami sportif, c'est que tous

ensemble sous le maillot blanc, nous conservions forme, santé et... bonne humeur.

Car, à défaut de gloire, la bonne humeur, nous pouvons te la garantir, que ce soit avant, pendant ou après le match, dans les vestiaires, sur le terrain, à la buvette où avec nos fidèles supporters, on fête les victoires et (ou) on oublie les défaites.

Tu vois, cher ami, ta place est parmi nous. Viens nous rejoindre, viens t'amuser. Notre esprit est des meilleurs, il suffit pour le prouver de rappeler la coupe du fair play que nous avons gagnée en ligue amateur lors de la saison 1971-72.

Les victoires seront nombreuses, soyons beaucoup à les partager!

R. B.



La reprise des cours pour adultes a eu lieu comme prévu. Le J.C. de Blegny retrouvait tous ses champions un peu timides d'évaluer sur un tapis où ils avaient fait leurs classes.

Mais bien vite avec l'esprit qui les anime ont d'emblée mis les nouveaux venus dans l'ambiance des grands jours ce qui caractérise un vrai club de judo.

Bienvenue à tous ces nouveaux membres à qui je fais la gageure que d'ici peu, si les Di Troya et autres Wekmans continuent à les aider et les conseiller pourront représenter notre club dans les compétitions provinciales

et pourquoi pas nationales.

Toutes nos félicitations aussi à notre nouveau professeur F. Lejeune C.N. 3^e Dan qui vient pour avoir remporté à plusieurs reprises les titres de champion provincial, de Belgique et pour ses 25 sélections en équipe Nationale à l'âge de 23 ans de recevoir le mérite sportif de la commune de Herstal.

Bravo Freddy et refais du J.C. de Blegny ce qu'il n'aurait jamais dû arrêter d'être, un CLUB DE CHAMPIONS.

Pour le J.C. Blegnytois, C. Godinas.

Mérite Sportif '75 de Blegny Magazine

1) Dasse Marcel (football)	24	Duysens G.	24
Duysens Guy (cyclisme)	24	4) Richard M.	23
3) Higny Françoise (gymnastique)	15	5) Bertrand T.	22
4) Lahaye Michelle (athlétisme)	12	6) Degueldre M.	18
5) Delcomminette Jacques (basket)	11	7) Colson J.L.	17
Classement général		8) Pironnet L.	16
1) Guyot B.	34	9) M ^{lle} Higny F.	15
2) Dasse M.	24	Lietke N.	15

DERNIERE MINUTE

Nous avons annoncé des précisions concernant un hall omnisports à Blegny.

Mais depuis lors, d'autres avec « les frites francophones », « les avions russes » et la fusion du Standard et de Liège vous ont annoncé la couleur... du poisson.

Espérons cependant que l'on ne noiera pas toujours le poisson au sujet de cette réalisation!

Grandbois, Un drame à Fafchamps en 1728

Les débuts du XVIII^e siècle dans le pays de Trembleur furent marqués par divers événements dramatiques. Des bandes armées couraient le pays et terrorisaient les gens des campagnes. C'étaient des brigands qui se déguisaient en sarrau et se masquaient ou se noircissaient la figure, si bien que la bande la plus fameuse avait mérité le titre de « bande noire », elle était dirigée par deux individus particulièrement redoutables Grandbois et Fluchard, tous deux résidant à Richelette.

A cette époque, Pierre Grandbois ruminait sans nul doute quelque terrible vengeance contre les frères Pirard avec qui il avait eu déjà maille à partir. L'occasion se présenta le soir du 28 décembre, en cette année 1728. Mathieu Pirard, étant engagé comme soldat, vint ce jour-là pour se divertir chez Pirat André à « Favechamps » avec 9 ou 10 autres de ses amis. Un certain Antoine Delporte fut invité à se joindre à la dite compagnie, mais il refusa et au lieu d'entrer chez André, il s'en alla tout droit avertir Grandbois que Mathieu Pirard était chez le maréchal de « Favechamps », après quoi, Delporte fut requis pour aller chercher les deux sergents Laurent et Mathieu Martin, deux frères à « Blegné » et la femme Grandbois lui donna 3 liards pour aller boire une pinte de bière dans le cabaret où il devait les trouver. Après quoi, les deux sergents et Delporte revinrent chez Grandbois, tous trois armés de fusils. Trois autres se joignirent à cette troupe, Michel Loop, Simon Groggnard et Joannes Bolland qui s'armèrent aussi de fusils, baïonnettes et pistolets. Ainsi affublés et armés, les sept hommes se dirigèrent vers « Favechamps » à 8 h. du soir pour s'emparer du dit Pirard. Ils pénétrèrent dans la maison du dit André, maréchal à « Favechamps » et entrèrent

dans la cuisine où plusieurs personnes se divertissaient en jouant aux cartes. A peine entrés, ils lâchèrent 4 ou 5 coups de fusil. Mathieu Pirard sauta sur son épée de soldat, tandis que les autres personnes se réfugiaient dans une autre pièce. Deux personnes restées dans la cuisine voulurent intercéder pour Pirard, mais elles furent menacées de coupe de baïonnettes et elles reçurent des bourrades. Un coup de fusil éteignit la lampe et en ce moment, Laurent Martin sérieusement blessé, s'écria : Ah! j'ai le coup de la mort, laissez-moi sortir. Effectivement le malheureux mourut cette même nuit de ses blessures. Les agresseurs donnèrent une seconde décharge et Grandbois, à coups de bourrades, arracha Pirard de la maison, aidé par Michel Loop et autres complices.

Sur quoi Pirard s'écria : Messieurs, ne me faites aucun mal : j'irai où vous voudrez ! Mais eux l'ayant traîné sur la rue, le frappèrent à coup de baïonnettes et à coups de crosses sur la tête, si bien que le dit Mathieu Pirard expira sur place, la tête tout ensanglantée.

Après ce drame, des témoins se plainquirent d'avoir été malmenés par les coupables qui voulaient ainsi les réduire au silence. Dans la suite, plusieurs de ces criminels furent incarcérés. Grandbois et Fluchard, reconnus coupables de plusieurs crimes, furent transférés à la prison de Bruxelles et leur procès eut lieu en 1732. Ils furent roués vifs et subirent ainsi le châtiment de leurs horribles crimes. Et le calme revint dans le pays de Trembleur après cette exécution exemplaire.

En souvenir de ces événements, on édifia la chapelle de Richelette en 1733.

(D'après « Une Cause Célèbre ».)

Jos. Schnackers.

Distributeur Officiel : **VICTOR LERUTH**
 119, rue de la Station BLEGNY-TREMBLEUR tél. 87.49.98

Garantie totale d'un an, pièces et main d'œuvre - Dépannage dans les 24 h.

Pour vos **CONSTRUCTIONS**
TRANSFORMATIONS, etc...

Jean DONNAY

Téléphone : 87.46.26

2, rue de l'Institut

Blegny-Trembleur



VOTRE COIFFEUR CONSEIL :

Vital Baguette

Rue Entre-deux-Villes, 79 — BLEGNY Tél. 87.45.78
 vous propose ses **COUPES et BRUSHING**
 dans un style TRÈS PERSONNEL



TRANSCONTAINER
G. WUIDAR FRERES

Containers de 1 à 30 m³ de capacité

Rue de Droixhe, 38 4000 LIEGE
Tél. : (041) 62.85.47 - 62.60.15

Résout vos problèmes d'évacuation et de destruction de tous vos déchets

a) industriel; b) ordures ménagères; c) immondices communales

Récupération de cartons

**MIEUX LAVER
ET SECHER AVEC**

B B C

QUALITE +

UN COMBINÉ D'AVANT-GARDE :

Machine à laver 5 Kg 100 % automatique

- Programmes illimités dont 3 biologiques actifs
- Programme économique 2 kg.
- Tambour et cuve inox
- Essorage supérieur

Séchoir électronique

- Tambour en acier inox
- Degré de séchage déterminé électroniquement
- 3 Programmes + réglage spécial pour le linge ne nécessitant pas de repassage
- Cycle « cool down »
- Service après-vente rapide et efficace

BBC, UNE GAMME PRESTIGIEUSE DE 6 MACHINES A LAVER 100 % AUTOMATIQUES (dont un modèle compact électronique avec séchoir incorporé), 4 SECHOIRS A TAMBOUR (dont un compact électronique), 4 LAVE-VAISSELLE, 2 MACHINES A REPASSER et 3 ESSOREUSES

BBC Victor LERUTH

Brown Boveri

119 rue de la Station
Blegny-Trembleur
Tél. 87.49.98

en vente chez

Information B. J.

Un Contrat de Mariage (7^{ème} partie)

32. 5^o Fin de la communauté.

Le principe directeur d'un régime de communauté est le partage (voir n^o 7). Il trouve son application essentielle lors de la dissolution de la communauté.

Lorsque l'un des époux meurt, ou lorsque le divorce, la séparation de biens judiciaire ou la séparation de corps est prononcée par un tribunal, il y a lieu de faire les comptes entre époux; il faut liquider la communauté et procéder au partage.

A cet effet, un notaire est désigné et chargé de déterminer le contenu et la valeur de tous les biens communs.

Une fois cet inventaire dressé, l'officier ministériel procède au partage proprement dit. C'est à cette occasion que les reprises et les récompenses (voir n^o 29 à 31) ont encore lieu.

33. Avant d'examiner le détail de ces opérations de liquidation partage, il convient de préciser les prérogatives spéciales accordées à la femme lors de la dissolution d'une communauté.

Ces droits lui sont accordés par le législateur en vue de rétablir le déséquilibre causé par le principe du mari seigneur et maître de la communauté ou plus exactement en vue de lui donner l'occasion de prendre position en faveur ou à l'encontre de la gestion de son mari durant leur vie d'associés.

Ainsi la femme a le droit de renoncer ou d'accepter la communauté.

Elle y renoncera, lorsqu'elle estimera que son mari était un mauvais gérant, ou que la communauté est « en faillite » et que dans ce cas son mari seul est responsable.

Elle acceptera, si elle n'a rien à lui reprocher.

Même si elle accepte, la loi la protège encore en lui accordant le bénéfice d'émolument, c'est-à-dire le droit de n'accepter les dettes communes que pour un montant égal à ce qu'elle recueillera d'actif.

Dans cette hypothèse, la femme hésite parce que selon elle, la balance des comptes de la communauté est presque en équilibre; elle ne sait si le solde sera positif ou négatif; elle prend ses précautions et accepte la communauté sous bénéfice d'émolument.

34. Comment une femme peut-elle accepter ou renoncer ?

L'acceptation peut résulter d'un acte établi ad hoc (un écrit signé, daté par la femme ou un acte notarié).

Elle peut être déduite d'un acte matériel ou autre accompli par la femme: elle entame une procédure à caractère conservatoire (saisie conservatoire, inscription au registre du conservateur des hypothèques...) relative à un bien commun.

En posant pareil acte, elle est considérée avoir accepté.

La femme peut encore être forcée d'accepter, lorsqu'elle a « fraudé » un bien commun: elle l'a caché d'une manière ou d'une autre, pour en avoir un profit exclusif.

35. La renonciation en raison de son importance, exige pour être valable le respect

d'un formalisme particulier.

Première hypothèse: en cas de dissolution à la suite du décès du mari.

Dans les trois mois du jour du décès, la femme doit faire l'inventaire complet de tous les biens communs; elle se réserve par là la seule faculté de renoncer et ce pendant 30 ans. La renonciation proprement dite sera effective lorsqu'elle aura fait durant ce délai une déclaration en ce sens sur les registres ad hoc tenus au greffe du tribunal civil.

A défaut de pareille déclaration dans les 30 années, elle est censée avoir accepté.

Deuxième hypothèse: dissolution après divorce ou séparation de corps. Le législateur considérant qu'à l'origine d'un divorce, se trouve toujours parmi d'autres causes, une mauvaise gestion du mari, a édicté la règle suivante: la femme divorcée ou séparée de corps qui dans les 3 mois et 40 jours après le divorce ou la séparation de corps n'a pas accepté la communauté, est censée y avoir renoncé.

Le fondement de cette règle est dépassé et le juge tempère son application en autorisant plus facilement les cas d'acceptation tacite.

36. Remarque:

Même si cela paraît évident, il est malgré tout essentiel de signaler que le mari doit toujours accepter la communauté puisqu'il en était le seul gérant compétent aux yeux de la loi.

37. La liquidation.

Si la femme renonce, il n'y a pas de problème: toute la masse commune, tant active que passive entre dans le patrimoine du mari. Si la femme accepte, un état liquidatif est dressé par un notaire. Celui-ci tente de retracer toute la vie patrimoniale des associés en examinant tous les documents dont il peut disposer: actes de vente, testaments, livres du ménage...

Il doit être en mesure d'exclure les biens propres de chacun des époux — tout ce qui n'est pas justifié comme étant propre, est présumé commun — et de déterminer ensuite l'actif et le passif de la masse des biens communs.

Il tient compte des récompenses et des reprises.

38. Le partage.

De cette opération comptable doit se dégager une masse active et (ou) passive à partager.

Cette répartition se fera suivant les règles prévues dans le contrat de mariage. s'il n'y a aucune clause particulière prévue spécialement par les époux dans leur convention propre, ou s'il doit être fait application du droit commun, chacun a droit à une moitié.

Mais les époux auraient pu convenir lors de leur mariage d'une clause de préciput qui autorise l'un d'eux à prélever tel ou tel bien avant tout partage, ou encore d'une clause d'attribution totale qui autorise l'un d'eux à emporter le tout (voir n^o 9).

A suivre.

Jicé.



**AVIS
Important**

Vu l'escalade des soirées qui se font actuellement dans la salle St-Jean Berchmans, le comité de la Jeunesse A.S.B.L. de Blegny informe les présidents de comité qu'ils ne sont nullement responsables de cet état de fait et quant à eux, il vous signale leur respect des dates traditionnelles de bals et autres soirées.

Pour mémoires, nous vous rappelons que nous avons quand même pu retenir la date du samedi 26 avril pour une soirée de gala avec DIDIER VINCENT, organisée uniquement par la Jeunesse A.S.B.L. de Blegny.

Pour le Comité:
Le Président: Cloes Louis.

Le Comité ornithologique de Blegny remercie la population blegnytoise et des communes voisines pour l'aide qu'elles ont apportée lors de leur exposition annuelle.

Il nous est agréable de vous annoncer que le bénéfice de cette organisation a été remis intégralement aux deux établissements pour enseignement spécial.

Soit 29.000 F à l'école de Saive et 29.000 F à l'école de Heuseux.

De l'argent bien placé. Merci à tous.

Pour le Comité:
G. Herkenne.

SAINT-REMY : En passant par . . . le Voué.

Continuant notre promenade à travers les quartiers(1), suivons le Chemin du Voué, dernier vestige historique resté en partie à l'état primitif. C'est une route en terre battue dans sa section Nord, formant la limite ouest avec Cheratte et Argenteau. Elle est reprise au plan de 1824 comme « ... Chemin N° 1 reliant Housse à Visé, largeur en campagne 9 aunes (6 m. 28), au Tillet 5 palmes ». Sa longueur est de 1900 mètres à la cote 140.

La partie du Haut-St-Remy longe quelques propriétés, deux complexes d'habitations sociales et un terrain de jeu (R.U.S.C.). Le chemin du Voué est raccordé au centre par la route d'Argenteau et la voie Marion; jadis il y avait en plus la ruelle Dichstay à la Croix Jonckier ainsi que le chemin N° 4, Cour Lahaut - chêne Keyeux, disparu en 1891. Une section de 60 m. fut déplacée en 1887.

La section de St-Remy est la seule qui subsiste encore sous son ancien nom de chemin réel du Voué. Celui-ci dès la période franque reliait apparemment la Villa de Jupille à Maastricht en passant par la Xhavée, Saivelette, Housse, la campagne de Wihoux et de Richelle, Visé, Moulant.

L'importance de ce chemin en temps de paix se doublait d'une voie d'invasion pendant les guerres, tandis que la campagne de Wihoux et de Richelle était utilisée comme cantonnement quasi permanent par les armées de passage.

Tel fut le cas au cours de la Guerre de Hollande, dite de Louis XIV, de 1672 à 1678, pendant le siège de Maastricht; à cette occasion les Français rasèrent la forteresse d'Argenteau après avoir persuadé son commandant de se rendre... sous peine d'être pendu! Simultanément d'autres troupes s'abattaient sur le pays comme des sauterelles; elles firent des ravages remarquables à Housse, Dalhem, Richelle. A St-Remy, le curé Osterman célébra du 15 mars 1675 au 10 avril 1678, quarante Messes d'Ange pour les petits enfants premières victimes de la « dysenterie » (arch. Par.).

Le « Roi-Soleil » s'éclipça jusqu'en 1692 où on le retrouve au siège de Namur. En 1698, nouvelle invasion; selon une chronique du curé de Hermalle: « ... l'hiver fut froid et le printemps aussi... la cherté fut grande... En 1701 le fléau des souris (campagnols) dura jusqu'au printemps... Pendant ce temps des milliers de soldats espagnols comptent à

Wihoux avant d'aller à Liège... »

Après le départ des Espagnols et des campagnols, il ne restait strictement rien dans les campagnes.

En 1748, les Français (encore) sous les ordres du Maréchal de Saxe contre les Alliés du Prince Charles. Pour éviter d'être taxé de xénophobie, crime impardonnable en Belgique, reprenons les textes de Larbuisson, arpenteur-juré de St-Remy: « ... Ce fut une grande frayeur et un terrible saisissement pour les gens de voir arriver tant de monde... infanterie, cavalerie, artillerie avec carrosses, chevaux et charrettes... Il y avait là des Hongrois, des Anglais, des Hollandais, des Hessois et des Hanovriens. Toute la campagne de Housse et de Richelle était couverte de monde, il en était ainsi jusque Maastricht. L'armée campa dans le pays pendant 8 jours du 5 au 14 septembre... Tout ce qui restait de moisson et de récolte a été fourragé. Les étables des fermes étaient remplies de chevaux d'officiers et les soldats prenaient tout et hachaient tout pour les nourrir... » Le 14 septembre, les Alliés vidèrent les lieux, seule chose qu'il restait encore à vider...

En ces temps-là une foule de civils, hommes et femmes suivaient les troupes. A Saint-Remy, le curé De Saroléa de Cheratte fit enterrer au cimetière un jeune vivandier dans un régiment de Hanovriens, décédé au lieu-dit le Fouet. De même le nommé Morbois, charretier du Hainaut ainsi que l'épouse d'un palefrenier dans l'armée anglaise. (arch. Par.)

Terminons par une note de l'Abbé Cleysens: « ... L'intendance du Général Mercy avait installé un magasin près de Richelle, en dehors des rations fournies aux troupes de Dalhem, il fallut encore fournir de fortes rations au magasin. Pour construire leurs baraquements, les soldats coupent les arbres, arrachent barrières et portes, de plus ils battent les gens ». Un mot sur les Pandours campés à Argenteau: « ... cavaliers hongrois volontaires, gens de sac et de corde pour la plupart ».

Aujourd'hui, le Voué, chemin désert dans une campagne vide ne résonne plus du fracas des armées, les seuls échos proviennent de l'unique bâtiment contemporain du Passé, c'est le Dressage des chiens.

Halin M.

(1) Blegny Initiatives n° 20, 21, 23, 24.

L'ordinateur à domicile

S'il est une machine qui joue un rôle de plus en plus prépondérant dans notre société, c'est bien l'ordinateur — ou « computer » pour reprendre l'appellation anglaise. Conçu vers les années 50, il n'a cessé de voir le champ de ses applications s'agrandir dans de notables proportions. Qu'on en juge: c'est lui qui calcule la paye du personnel de bien des usines; c'est lui qu'utilisent la plupart des grosses entreprises, en vue de faciliter le travail administratif; c'est lui encore qui est devenu un précieux collaborateur pour tout chercheur scientifique; c'est lui enfin qui corrige certains types d'examens et qui s'avère capable dans une certaine mesure de remplacer l'enseignant.

Mais d'où lui vient cet énorme prestige ?

Un ordinateur est un ensemble de machines électroniques qui effectue des calculs de façon ultra-rapide et qui, recevant une série d'informations, est à même de les classer, de les « traiter » en vue de résoudre un problème qui lui a été proposé préalablement. Fin 1960, le calculateur LARC pouvait faire un million de multiplications en 8 secondes alors qu'il eût fallu 5 ans à un homme pour effectuer le même travail à l'aide d'une machine à calculer de bureau. On comprend dès lors l'intérêt que suscite ce nouvel outil de travail et de recherche.

Mais ses capacités ne s'arrêtent pas là :

un ordinateur central peut accumuler une foule considérable de renseignements de tout ordre et les restituer sur demande à des terminaux dispersés aux quatre coins d'un pays. Et c'est ici que les « futurologues » interviennent: ils prévoient une société où chaque agglomération et même chaque habitation seraient dotées d'un terminal relié à un ordinateur central. Concrètement, cela donnerait ceci: une ménagère désirerait être en possession d'une recette gastronomique bien précise; elle entre en liaison avec le central et, en moins d'une minute, elle voit apparaître sur un petit écran la recette en question. Cet exemple est évidemment un peu farfelu; mais n'importe quel renseignement pourrait être obtenu (historique, scientifique, administratif, etc...; ex.: l'adresse d'un éventuel correspondant).

Bien sûr, ce ne sont que des supputations, des hypothèses fragiles. Mais une chose est certaine: l'ordinateur n'a pas fini de nous réserver des surprises. Tout récemment, des savants américains ont réussi à relier deux ordinateurs, à les faire dialoguer et à leur faire disputer une partie... d'échecs! On croit rêver... Et pourquoi au fond ne pas imaginer un avenir où l'homme pourrait bénéficier de l'immense potentiel que représente un ordinateur? A condition bien sûr de l'utiliser à bon escient. Mais ceci est une autre histoire...

R. F.

Apiculteur débutant cherche clients pour acheter son miel au prix imbattable de 30 F du kg. Le stock n'étant pas inépuisable, il est instamment recommandé aux amateurs de passer commande de toute urgence auprès de l'Apiculteur (tél. 87.40.26)... celui-ci n'ayant qu'une abeille.

CHASSIS THERMA

FENÊTRES — PORTES
VOLETS — PERSIENNES

V E M A C O

31, RUE DELSUPEXHE

Téléphone : 64.44.90

4400 HERSTAL

Sortie de l'autoroute
PARKING 50 VOITURES

Salle d'exposition et vente également à :

LIÈGE, 135, en Féronstrée

Tél. : 32.17.65

Bières - Eaux - Limonades

Dépôt des Bières « ARTOIS »

René GARSOU

16, rue du Vicinal — Blegny-Trembleur

Tél. 87.47.49

Café

Bertrand-Jolly

(chez Marie-Jeanne)

Rue Entre-deux-Villes

BLEGNY-TREMBLEUR

Local du Royal Blegny F.C.

Local de la Société colombophile

Local du Basketball

Ambiance Joyeuse et familiale

★ Le meilleur STELLA au tonneau

NOUVEAU

DÉPOT pour rayon Blegny-Trembleur et alentours

GAZ EN BOUTEILLES

ULTRAPROPANE

J. SIMONIS-DORTHU

Richelette, 191 — MORTIER

Tél. 041/87.48.84

Même adresse : Installation sanitaire — Chauffage au gaz
Devis gratuit et sans engagement

RESTAURANT

Franche-Comté

AMBIANCE JEUNE ET FAMILIALE

Propriétaires : M. et M^{me} Jean RIKAR

4511 - BARCHON

27, rue Aux Communes

Tél. 041/87.40.36

Ouvert toute l'année jusqu'à 22 h.

Parking aisé

Fermé le lundi



6 Le HORS-JEU

Connaître les lois du jeu est le bagage indispensable de tous ceux qui chaque dimanche se rendent au stade.

De toutes les règles du football, le hors-jeu est sans conteste celle qui occasionne le plus de controverses. Il n'est pas un dimanche, ni même un match où les discussions naissent pour un off-side sifflé ou non par le referee.

Notre intention dans cet article est de faire un rappel de cette règle et des commentaires qu'elle provoque. Nous débordons en étudiant le hors-jeu en tant que méthode de jeu et nous oserons même signaler certains moyens bien modestes de piéger une équipe qui joue l'off-side (et non op-side comme on l'entend régulièrement).

Cet article n'a d'autres prétentions que de susciter des réactions et c'est avec plaisir que nous publierions tout autre élément qui compléterait ou contredirait notre optique.

REGLES :
Un joueur est hors-jeu s'il est plus rapproché de la ligne de but adverse que le ballon au moment où celui-ci est joué, sauf :

- Si le joueur se trouve dans sa propre moitié de terrain ;
- S'il a, au moins, deux adversaires plus rapprochés que lui de leur propre ligne de but ;
- Si le ballon a été touché ou joué en dernier lieu par un adversaire ;
- S'il reçoit directement le ballon sur un coup de pied de but, un coup de pied de coin, une rentrée de touche ou une « balle à terre » par l'arbitre.

SANCTION :
Pour toute infraction à la présente loi, un coup franc indirect sera accordé à l'équipe adverse à l'endroit où la faute a été commise.

Un joueur en position hors-jeu ne sera toutefois pénalisé que si l'arbitre estime qu'il influence le jeu, gêne un adversaire ou tente d'obtenir un avantage en se trouvant en position hors-jeu.

COMMENTAIRES :
Rappelons encore que le hors-jeu ne doit pas se juger au moment où le joueur en cause reçoit le ballon, mais bien au moment où le ballon lui est envoyé par un de ses partenaires. Un joueur qui ne se trouve pas en position hors-jeu lorsqu'un de ses partenaires lui fait une passe ou botte un coup franc, ne devient pas hors-jeu s'il se porte en avant durant la trajectoire du ballon.

Dans son application, nous pouvons encore déplorer qu'un nombre important d'arbitres sanctionnent un joueur en position hors-jeu mais qui n'influence pas le jeu.

Combien de mouvements, de buts sont de la sorte annulés pour un hors-jeu de position. Un tel arbitre nuit au spectacle en pénalisant ainsi un shot victorieux à cause de la position hors-jeu d'un joueur qui pourtant ne gêne ni le gardien ni l'un quelconque de ses adversaires. C'est le problème du hors-jeu de position qui ne devrait être sanctionné comme le dit le règlement et comme il est recommandé aux arbitres que lorsque le joueur influence le jeu, gêne un adversaire ou tente d'obtenir un avantage par sa position.

Faisons encore à ce sujet la distinction entre deux cas semblables (en apparence), c'est-à-dire le tir au but renvoyé par le gardien de but et le tir rebondissant sur un poteau du but ou sur la transversale.

Un joueur A tire au but. Le ballon est renvoyé par le gardien mais un coéquipier B du joueur A le contrôle et marque un but. Supposons que B était devant le ballon et n'avait pas 2 adversaires entre lui et la ligne de but quand le ballon a été joué par A. Y a-t-il hors-jeu ? Non (si nous supposons que par sa position, B n'influence et ne gêne pas ses adversaires) car le ballon a été joué en dernier lieu par un adversaire (le gardien).

Je me souviens à ce sujet d'un but de P. Pirene annulé dans les mêmes circonstances lors d'un test match Blegny-Fléron pour la montée en promotion.

Supposons maintenant que A tire au but et que le ballon rebondit du poteau de but dans le jeu. B son coéquipier s'en empare et marque. Y a-t-il hors-jeu ?

Supposons que B occupait la même position qu'à l'exemple précédent. Alors il est en position hors-jeu parce que le ballon a été joué en dernier lieu par A, joueur de son propre camp, et quand A a joué le ballon, B était devant le ballon et n'avait pas deux adversaires entre lui et la ligne de but.

L'erreur assez souvent commise est de considérer que le ballon vient en retrait.

C'est le genre d'incident qui s'est produit lors du match de vétérans Blegny - La Minerie. Et malgré les protestations des joueurs de La Minerie, l'arbitre annule le but. Ce qui semble être en accord avec la loi, le seul doute qui subsiste dans ce cas, est la position « exacte » du joueur B au moment du shot de A.

Des modifications à cette règle du hors-jeu sont réclamées depuis pas mal de temps. Des essais ont été effectués lors du tournoi international de juniors à Cannes.

On a entre autre, supprimé le hors-jeu sur coup franc, ce qui donnerait la même réglementation pour toutes les phases arrêtées

(coup de coin, rentrée en touche...). Cette modification revaloriserait le coup franc, car son bénéfice est très souvent annulé soit par la présence d'un « mur » soit par la montée de la défense alignée. Un tel comportement ne serait donc plus efficace.

Mais l'appréciation du hors-jeu resterait tout aussi difficile car le juger sur un mouvement avec départ arrêté est une chose relativement aisée.

Hors-jeu en tant que disposition tactique. Certains entraîneurs ont très tôt compris tout l'avantage qu'ils pouvaient tirer de cette loi en faisant aligner leurs défenseurs.

R. Goethals utilisait il y a quelque 10 ans cette disposition lorsqu'il entraînait St-Trond.

On se souvient que même pour des joueurs habiles contrecarrer cette défense en ligne qui monte comme un seul homme en toute circonstance n'était pas chose aisée.

On a ensuite évolué sous l'influence des Italiens vers une disposition plus statique en défense grâce à l'introduction d'un joueur libre : « le libéro ».

A l'occasion de la dernière Coupe du Monde disputée en Allemagne, on a retrouvé chez nos voisins hollandais une combinaison des deux tendances. Un libéro lorsque l'adversaire est installé dans leur camp et alignement avec montée très rapide à chaque contre-attaque.

Il n'en faut pas davantage pour que depuis on retrouve bon nombre d'équipes évoluant dans ce style. Oubliant trop souvent cette vérité du football que si sur papier tous les systèmes de jeu sont valables par contre tous les joueurs ne sont pas aptes à le satisfaire. Que l'on approuve ou non cette méthode on peut souligner deux choses. Révolu le temps où les défenseurs et plus particulièrement les arrières centraux jouaient dans « un fauteuil » et laissaient aux joueurs de l'entre-jeu la grosse part du boulot. Ensuite cette tactique est à la fois, spectaculaire et irritante. Car si elle demande des défenseurs en plus d'une condition parfaite une synchronisation remarquable par contre elle est irritante pour les adversaires et les supporters qui se demandent si ce n'est pas une forme d'anti-jeu.

Envisageons maintenant quelques parades à cette disposition défensive. Nous citerons en premier la longue transversale qui permet au destinataire de ne pas tourner le dos à la défense adverse, mais bien de se situer par rapport à celle-ci tout en ne quittant pas le ballon des yeux. Car ce qui facilite la tâche des défenseurs c'est de rencontrer des attaquants qui ne regardent que le ballon et font cent vers le but adverse dès qu'un de leurs coéquipiers de l'entre-jeu entre en possession du ballon. Il suffit alors que les défenseurs « alignés » effectuent deux pas vers l'avant et toute l'attaque se retrouve en mauvaise position.

On entend alors les attaquants et les supporters réclamer des intermédiaires plus de rapidité pour céder le ballon. Il est impossible à ces joueurs d'atteindre cette vitesse d'exécution si les attaquants n'effectuent pas pas le même déplacement que la défense adverse c'est-à-dire revenir vers le porteur du ballon pour permettre à un autre de profiter de la situation. Ce retrait des attaquants nécessite de leur part une attention de tous les instants mais aussi une préparation psychologique par l'entraîneur.

Et ceci nous donne la deuxième disposition anti hors-jeu. Grâce au retrait des attaquants, un arrière (coéquipier du porteur du ballon) venant de l'arrière peut alors solliciter la passe et surprendre tout le monde. Un bel exemple de cette description nous a été fourni par G. Van Binst lors du match Anderlecht-Beringen. On a constaté que cela demande un effort conséquent (plus de 60 m.) pour se terminer par le dribble du keeper venu à sa rencontre.

Un tel effort ne peut évidemment se répéter très souvent pendant un match.

Aussi la même tactique peut se réaliser avec les joueurs de l'entre-jeu par un mouvement en triangle du type suivant.

L'intermédiaire A (le plus en arrière) cède à un attaquant B qui a effectué son mouvement de retrait. Celui-ci donne à un autre intermédiaire C (situé en retrait de B). Celui-ci envoie au-dessus de la défense pour A qui a eu le temps de solliciter la passe tout en venant de l'arrière.

Il est capital que toute l'attaque recule pour ne pas annihiler par un hors-jeu de position le bénéfice que peut apporter le mouvement décrit ci-dessus.

Il reste enfin un troisième moyen, les spectateurs du match Blegny-Spauwen ont pu en apprécier l'efficacité.

Un joueur du milieu du terrain de Spauwen monte balle au pied et la défense blegnytoise avance. Voyant que ses équipiers sont en mauvaise position, il perce ballon au pied et expédie dans le coin du but. Cette version nécessite beaucoup de maîtrise et une excellente technique.

En conclusion, il apparaît clairement toute l'importance de la préparation avant de rencontrer une équipe pratiquant le hors-jeu, de façon à piéger, tout au début de la rencontre cette défense. Celle-ci devient de la sorte assez fébrile, doutant de l'efficacité de sa disposition. Il n'en faut pas davantage pour commettre d'autres erreurs.

- Maison J. SIMONIS-DIET -

18, rue Entre-deux-Villes — BLEGNY Tél. 87.44.43

Quincaillerie - Poëlerie

Articles cadeaux

Dépositaire Nestor Martin

Ramonnage de cheminées sans poussière

Attention ! de nos jours les essais ne sont plus permis... Ils coûtent très cher, vos problèmes de

CHAUFFAGE CENTRAL

Remettez-les en toute confiance à la Maison

Renard & Fils

56, rue Entre-deux-Villes — BLEGNY Tél. 87.40.91
Diplômé A.T.I.C. et Cédicol

qui mettra à votre disposition sa longue expérience en la matière ainsi que son service après vente pour vous satisfaire.

LE PRIX S'OUBLIE, LA QUALITE RESTE !

Un monsieur emmène son petit garçon, au zoo. L'enfant réfléchit très longuement devant les fauves, puis perplexe, il questionne :
« Dis papa, si un lion sort de sa cage et te mange, quel bus dois-je prendre pour rentrer à la maison ? »

VOTRE FLEURISTE



F. DASSE-DEGUELDRE

31, RUE INSTITUT

BLEGNY

Tél. 87.42.08



POELERIE

DENOZ

12, rue de la Station
4570 BLEGNY-TREMBLEUR
Tél. 87.40.18



Vous y trouverez la gamme complète des appareils CINEY
CHARBON - MAZOUT - GAZ

FACILITES DE PAYEMENT

FAITES UN USAGE RÉGULIER DU

. Thé des Familles .

Assure un bon fonctionnement du foie, estomac, intestin, rein et vessie. Stimule la bonne digestion des aliments. Laxatif idéal libérant chaque jour l'intestin. Doué d'une réelle action dépurative, il purifie le sang à chaque changement de saison et vous débarrasse des impuretés causant bien des maux. Le THÉ des Familles est la santé pour tous, grands et petits.

TOUTES PHARMACIES